

COMMUNE DE NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

Département
du Bas-Rhin

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de
Strasbourg Chef-lieu

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 14

Séance du : 19 avril 2011

Sous la présidence de M. Jean-Charles GANGLOFF, Maire

Membres présents :

M. HUCK, M. WURTZ, M. BAEHREL, M. AMANN, adjoints
Mme HEILIG, M. VIX, M. FAVIER, Mme FENU,
M. LORENTZ, Melle MULLER, M. WICKER, M. LANG,
M. SCHOTTER

Membres absents excusés: M. SCHNITZLER

1) Comptes administratifs 2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sous la présidence de l'adjoint au maire, M. WURTZ, et après que le Maire ait quitté la salle de conseil, décide d'adopter les comptes administratifs 2010, en totale conformité avec les comptes de gestion, arrêtés comme suit :

COMMUNE

Section Fonctionnement

Dépenses : 267.279,34 €	Recettes : 396.984,79 €
Résultat exercice : Excédent	129.705,45 €
Résultat reporté 2009 :	184.151,76 €
Déficit investissement 2009 :	-26.148,39 €
Résultat clôture 2010 :	287.708,82 €

Section Investissement

Dépenses : 229.033,43 €	Recettes : 104.398,72 €
Résultat exercice : Déficit	124.634,71 €
Résultat clôture 2010 :	- 150.783,10 €
Excédent global clôture :	136.925,72 €

LOTISSEMENT COMMUNAL

Section Fonctionnement

Dépenses : 122.992,72 €	Recettes : 0,39 €
Résultat exercice : déficit	-122.992,33 €
Résultat reporté 2009 :	245.929,97 €
Résultat clôture 2010 :	122.937,64 €

Section Investissement

Dépenses : 0	Recettes : 0
Excédent global clôture :	122.937,64 €

2) Affectation des résultats CA 2010 – BP 2011

COMMUNE

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats du Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2010 :

- Excédent de fonctionnement cumulé : 136.925,72 €
- Déficit d'investissement cumulé : 150.783,10 €

aux comptes :

- 002 : Fonctionnement / Recettes : 136.925,72 €
- 001 : Investissement / Dépenses : 150.783,10 €
- 1068 : Investissement / Recettes : 150.783,10 €

LOTISSEMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement du Compte Administratif 2010 de 122.937,64 € au compte 002.

3) Comptes de gestion 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Après s'être fait présenter les comptes de gestion de l'exercice 2010 dressés par le Trésorier et après avoir approuvé les comptes administratifs pour le même exercice,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010,

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que les comptes de gestion 2010 dressés par le trésorier, M. Pierre BARDON, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

4) Fixation des taux d'imposition 2011

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales sans augmentation par rapport à l'année 2010, comme suit :

- Taxe d'habitation : 9,29 %
- Taxe foncière sur propriétés bâties : 12,10 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 49,38 %

5) BUDGETS PRIMITIFS 2011

Le Conseil Municipal, après délibération, VOTE les budgets primitifs de l'année 2011 comme suit :

COMMUNE

Section Fonctionnement

Dépenses : 533.422 € Recettes : 533.422 €

Section Investissement

Dépenses : 1.657.558 € Recettes : 1.657.558 €

LOTISSEMENT COMMUNAL

Section Fonctionnement

Dépenses : 292.937 € Recettes : 292.937 €

Section Investissement

Dépenses : / Recettes : /

5) Restructuration de l'école et création préau et PAC

- Avenants

Vu l'avancement des travaux de la restructuration de l'école et la création d'un préau et d'une PAC et l'état des travaux modificatifs et supplémentaires présentés par le Cabinet d'Architectes TEKTON, notamment pour les lots suivants :

- Lot 4 : Etanchéité/Zinguerie
Entreprise TBI- marché initial 25.634,60 € HT
Avenant n°1 : 3.280,45 € HT
- Lot 8 : Cloisons/Faux plafonds
Entreprise Alsace plafonds- marché initial 19.887,75 € HT
Avenant n°1 : 1.807,00 € HT
- Lot 9 : Menuiserie Agencement
Entreprise Weidmann – marché initial 41.967,50 € HT
Avenant n°1 : 726,05 € HT
- Lot 14 : Electricité
Entreprise SZ Electricité – marché initial 56.046,50 € HT
Avenant n°1 : 5.257,32 € HT
- Lot 15 : Chauffage/Ventilation
Entreprise GCE – marché initial 145.242,77 € HT
Avenant n°1 : 5.500,00 € HT

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie ce jour,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte les avenants et autorise le Maire à les signer.